

Inscription du préscolaire

16 au 27 janvier 2023

La maternelle

pour les enfants qui auront
4 ans et 5 ans avant
le 1^{er} octobre 2023



Une étape **importante**
dans la vie de votre enfant!

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Nous voyons grand pour nos petits élèves!

– **Luc Galvani**, directeur général

Procédure d'inscription

L'inscription de votre enfant se fait en personne, sur rendez-vous, à l'école primaire de votre choix. Normalement, les parents inscrivent leur enfant à l'école la plus près de leur résidence. Prenez connaissance de tous les détails en lien avec les inscriptions en visitant notre site Web :

csscdr.gouv.qc.ca



Documents essentiels à présenter

- **Le certificat de naissance :**
la version originale et grand format du certificat de naissance
- **Deux preuves de résidence au choix :** permis de conduire valide, relevé de compte de téléphone fixe, d'Hydro-Québec ou de taxes municipales.

**N. B. La copie de bail n'est pas acceptée
comme preuve de résidence**

1 Des écoles aux couleurs de leur milieu



Le projet éducatif, personnalisé par chacune des équipes-écoles, teinte les apprentissages des élèves et leur fait vivre des expériences stimulantes et enrichissantes.

L'école publique : un enseignement gratuit avec de nombreux services

En inscrivant votre enfant dans l'une des écoles du Centre de services scolaire, vous lui offrez un univers d'enseignement de très haute qualité. Il y suivra le programme unique du ministère de l'Éducation, offert à tous les enfants du Québec, qu'ils fréquentent une école publique ou privée.

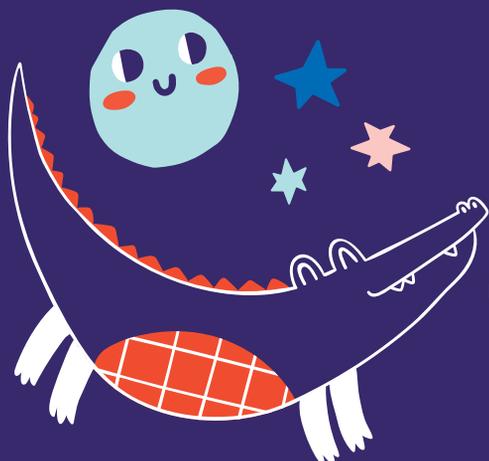


Écoles à projet particulier

Dès la maternelle ou au début de la 1^{re} année, nos écoles à projet particulier mettant l'emphase sur les langues, les sports, l'éducation internationale, la musique, la pédagogie Freinet ou les arts du cirque peuvent répondre aux intérêts spécifiques de certains enfants et aux attentes de leurs parents. Mais que vous choisissiez une école à vocation particulière ou l'école de votre secteur, votre enfant recevra un enseignement de grande qualité.

Services de garde à l'école

Les parents peuvent compter sur l'efficacité et le professionnalisme du personnel des services de garde avant et après les heures de classe, pendant la période du dîner et lors des journées pédagogiques. Une foule d'activités parascolaires intéressantes y sont organisées.



2 Le préscolaire un univers de découvertes !

La maternelle 4 ans...

c'est l'occasion pour votre enfant de faire ses premiers pas à l'école !

Dans un environnement respectant les besoins des tout-petits, la maternelle 4 ans offre un programme stimulant et adapté où le plaisir d'explorer et d'apprendre par le jeu est une priorité.

Toujours dans un contexte ludique et amusant, les enfants développent des compétences personnelles et sociales qui feront partie de leurs bagages pour toute leur aventure scolaire.

La maternelle 4 ans, c'est le début d'une belle histoire !

La maternelle 5 ans...

c'est le plaisir pour votre enfant de consolider ce qu'il sait déjà, le plaisir d'aller plus loin, de questionner, de chercher, de trouver les réponses, seul ou avec l'aide des autres élèves et de son enseignant.

C'est aussi le plaisir d'apprendre par le jeu, d'apprendre en bougeant, d'apprendre en observant, d'apprendre grâce aux technologies, en les expérimentant.

Expérimenter, manipuler, compter, chanter, danser, créer des histoires ou des poèmes, créer sans le savoir des situations d'apprentissage, voilà ce qui fait un enfant heureux, riche de nombreuses compétences !

Dans leur école, nos petits du préscolaire profitent de l'expertise d'une équipe d'intervenants chevronnés (orthophoniste, psychologue, éducateur spécialisé, etc.) qui collabore avec les enseignants en assurant, ensemble, un bon départ pour chaque élève. Dépister, intervenir tôt, mettre en place des pratiques éducatives efficaces, tout est mis en œuvre pour accueillir et accompagner nos élèves.

3 En route pour l'école



Le droit au transport

- Votre enfant a droit au transport scolaire s'il est inscrit à son école de bassin. L'embarquement et le débarquement se font, dans la mesure du possible, à domicile.
- Si votre enfant ne fréquente pas son école de bassin, il ne pourra pas avoir accès au transport scolaire.
- Si votre enfant fréquente une école à vocation particulière, il peut bénéficier du transport sous certaines conditions.
- Si vous désirez le transport à une 2^e adresse (garde partagée, gardienne ou autre), vous devez en faire la demande en remplissant le formulaire en ligne et en assumer les coûts.

Ces demandes sont annuelles et ne sont pas automatiquement octroyées. Les demandes de transport à une 2^e adresse doivent être remplies avant le 30 juin et seront traitées selon la disponibilité des places et l'ordre chronologique de réception.

La sécurité de votre enfant

Lors du retour à la maison, il doit en tout temps y avoir quelqu'un pour accueillir votre enfant. Pour des motifs de sécurité, l'adresse doit être constante, c'est-à-dire 5 jours consécutifs au même endroit. Si l'enfant est en garde partagée, il se peut que nous ne puissions pas assurer le transport scolaire pour la 2^e adresse.

Si vous déménagez

Afin d'assurer une place à votre enfant, à l'école ou pour le transport, il est primordial de nous transmettre votre nouvelle adresse dès que possible, en communiquant avec le secrétariat de l'école. Vous éviterez ainsi bien des désagréments.

Pour tous les détails, consultez
csscdr.gouv.qc.ca/transport-scolaire

Le Centre de services scolaire, c'est...

38 écoles primaires
(57 bâtisses)

Plus de

18 000

élèves au préscolaire,
primaire et secondaire



6 écoles à projet
particulier
au primaire

De Maskinongé à
Sainte-Anne-de-la-Pérade



S'abonner à la page Facebook de l'école désirée est une excellente façon de prendre connaissance de la vie scolaire du milieu. Pour ne rien manquer, **abonnez-vous à notre nouvelle infolettre** directement sur la page d'accueil de notre site Web!